

Conseil des Établissements de l'ASIRE– Rapport 2024

1. Organisation du CET de l'ASIRE

Le Conseil des Établissements (CET) est un espace d'échanges, d'informations, de réflexions et de propositions, réunissant les différents acteurs de la vie scolaire. Il regroupe les quatre établissements scolaires de l'ASIRE, avec 32 sièges répartis entre des représentants des parents (Quart Parents), des politiques (Quart Politique), des sociétés locales (Quart Société Civile) et des écoles (Quart École).

Le CET s'est réuni à trois reprises en 2024, conformément à son règlement : 28 février 2024 – 28 mai 2024 - 12 novembre 2024. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles sur le site de l'ASIRE : <https://asire.ch/conseil-detablissement-cet/>.

L'année 2024 a été marquée par des changements au sein des différents quarts :

- **Quart Société Civile** : Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux représentants : Monsieur David Tenthorey du FC Echallens Région et Madame Aurélie Zucco de l'entreprise Orllati. Le Quart est désormais complet.

- **Quart Politique** : Deux conseillers communaux, Monsieur Abram Pointet et Monsieur Julien Corbaz, ont quitté leurs fonctions. Monsieur Valentin Dubach a été élu, lors du Conseil intercommunal du 24 septembre 2024, comme nouveau représentant du Quart Politique pour l'établissement de Bercher – Plateau du Jorat. Le second poste sera pourvu lors du Conseil intercommunal du 26 février 2025.

- **Quart École** : Monsieur Vincent Mettraux s'est retiré du CET, et Monsieur Yves du Bois d'Aische, enseignant de l'établissement secondaire des Trois-Sapins a rejoint le groupe le 28 mai 2024.

- **Quart Parents** : Suite au départ de Mesdames Lynda Boubaker et Laetitia Zumbrunnen, deux nouvelles représentantes, Mesdames Elisabeth Bonnet et Aline Delay, ont rejoint le CET le 12 novembre 2024.

2. Projet et Réalisation du CET de l'ASIRE en 2024

Journée de la mobilité douce à l'école

Comme l'année précédente, le CET a souhaité contribuer à la promotion de la mobilité douce en lien avec la Journée Internationale « À pied à l'école » de l'Association Transports et Environnement (ATE). Après un bilan des éditions passées, il a été constaté que l'appellation « À pied à l'école » ne correspondait pas pleinement à la réalité de notre région. C'est pourquoi l'événement a été renommé « Journée de la mobilité douce à l'école ».

Des activités pédagogiques ont été proposées par le groupe de travail du CET aux enseignants, notamment des cartes illustrant les chemins menant aux établissements et des informations pour s'inscrire à l'action **Walk to School** (<https://www.ate.ch/ecole/walktoschool>).

Les Communes ont été invitées à participer à l'événement en organisant la distribution de boissons et en étant représentées par un de leurs membres lors de cette matinée. Il leur avait également été proposé de rendre visibles les trajets des écoliers près des routes les plus fréquentées, afin de favoriser la sécurité routière, ou de mettre en place toute autre mesure jugée pertinente par les représentants de la Commune. Cette proposition a été concrétisée par la Commune d'Echallens, qui a invité des représentants des Pédibus.

Le CET s'est à nouveau associé avec les boulangers de la région pour assurer la distribution des petits pains sur les sites scolaires.

Bourlatsaski

Afin d'encourager l'engagement des accompagnateurs lors des camps de ski, le CET soutient l'initiative de deux enseignants qui organisent tous les deux ans une sortie à ski avec d'anciens élèves de l'établissement de Bercher-Plateau du Jorat intéressés à accompagner des enseignants lors de futur camp de ski. Cette journée permet aux enseignants de confirmer le niveau de ski attendu pour pouvoir accompagner des élèves et se former JS ski.

En 2024, cinq jeunes ont obtenu la certification JS et ont assisté des classes lors des camps d'hiver. Le CET a apporté un soutien financier à ces jeunes en prenant en charge une partie des frais liés à la formation JS.

Soutien à la Formation professionnelle

Le groupe de travail du CET a défini quatre axes du projet pour soutenir la formation professionnelle : 1. Rencontrer les intervenants dans les écoles, 2. Créer un guide pour faciliter la visualisation du monde professionnel et de l'école, 3. Soutenir le projet d'un forum d'orientation (en continuation du forum de Bercher), 4. Organiser une conférence sur la formation professionnelle, inspirée de celle de Bercher.

Durant l'année 2024, des rencontres ont eu lieu entre les membres du groupe de travail du CET et les enseignants référents de l'AMP (Approche du monde professionnel) des établissements de Bercher-Plateau du Jorat et des Trois-Sapins, afin de les soutenir dans leurs démarches et mises en relation avec divers acteurs.